

## FERC-Sup CGT

263 rue de Paris case 544  
93515 MONTREUIL Cedex  
tél : 01.48.18.82.68  
fax : 01.49.88.07.43  
mel : [ferc-sup@ferc.cgt.fr](mailto:ferc-sup@ferc.cgt.fr)



## CGT-CULTURE

12 rue de Louvois  
75002 PARIS  
tél : 01.40.15.51.70/71  
fax : 01.40.15.51.77  
mel : [cgt-culture@culture.gouv.fr](mailto:cgt-culture@culture.gouv.fr)

# "l'écho des bib"

n° 4 - septembre 11

Édito

SPECIAL ELECTIONS Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN)

### LA CGT : UN SYNDICAT POUR LES SALARIE-E-S DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

La CGT a la préoccupation constante de rassembler, dans l'unité la plus large possible, les salarié-e-s de toutes les professions afin d'améliorer les conditions de travail, l'égalité des droits et l'accès à l'éducation, à la formation, à la culture. Elle se bat pour une répartition plus juste des richesses ainsi que pour le refus de toutes les discriminations.

La CGT est la première force syndicale interprofessionnelle. Elle porte les revendications des salarié-e-s et les fait vivre partout dans ses Unions Locales et Départementales. Ces Unions sont des lieux de débat, d'échanges et de convergence des luttes.

### LA FERC SUP CGT ET LA CGT CULTURE : SYNDICATS INTER-CATÉGORIEL POUR DÉFENDRE, TOUS ENSEMBLE, UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE

Aujourd'hui l'ensemble des services publics est mis à mal par la politique libérale du gouvernement. Les suppressions de postes, l'extension des horaires d'ouverture, la frénésie de réformes imposées par le ministère, démontrent la volonté de déstabiliser le service public. Avec les personnels, la CGT lutte contre cette politique de casse des services publics.

- La CGT revendique l'arrêt de l'externalisation et de la précarité
- La CGT défend les intérêts de tous les personnels : emploi, salaire, conditions de travail, déroulement de carrière, santé, retraite...
- La CGT, c'est le syndicat du « **TOUS ENSEMBLE** » pour défendre un Service Public de qualité au service de tous et les conditions de travail des personnels.

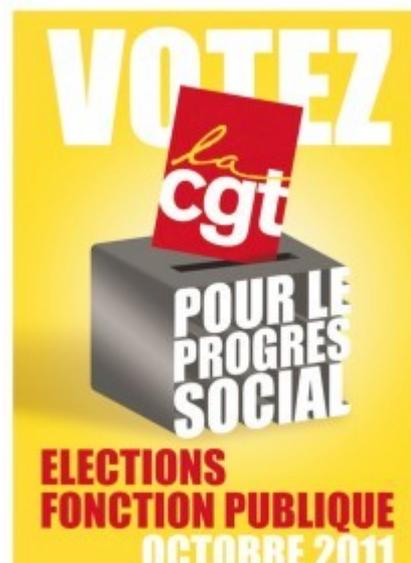
**Du 13 au 20 octobre 2011,  
votez et faites voter CGT**

**Une force qui compte dans les  
bibliothèques**

## Sommaire

- Conservateurs : Profession de foi et listes p. 2
- Bibliothécaires : Profession de foi et listes p. 4
- Bibliothécaires adjoints spécialisés Et Assistants de bibliothèques : report Des élections et nouveau statut p. 5
- Magasiniers : Profession de foi Et listes p. 8

**ATTENTION UNIQUEMENT  
VOTE ELECTRONIQUE  
Du 13 au 20 octobre 2011**



## ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES

- Profession de foi -

### ► LA CGT DANS LES BIBLIOTHÈQUES

**Première confédération syndicale en France, la CGT défend les agents du champ des bibliothèques** par l'intermédiaire de sa fédération Éducation, Recherche, Culture (FERC). Elle est ainsi à même d'agir en direction de ces personnels, parmi lesquels les conservateurs, quelle que soit leur affectation : **bibliothèques universitaires ou d'instituts, bibliothèques municipales et BDP, BnF et BPI, URFIST et autres centres de formation.**

Si la CGT est la première force syndicale au Ministère de la Culture, elle est aussi très présente dans l'Enseignement Supérieur et dispose de relais très importants dans les collectivités territoriales. **Ce positionnement spécifique lui permet de soutenir les agents dans leur évolution de carrière, et la rend particulièrement vigilante sur les questions de mobilité des conservateurs.**

### ► DEPUIS 2007 : OÙ EN SONT LES CONSERVATEURS ?

**Carrière** : force est de constater que la situation globale du corps des conservateurs ne s'est pas améliorée ces dernières années : la fusion des grades de 2<sup>ème</sup> et 1<sup>re</sup> classe n'a fait que repousser le goulot d'étranglement des carrières vers le passage du grade de conservateur à celui de conservateur en chef. Le démarrage de la carrière est plus rapide, mais se tasse rapidement : aucun gain réel sur la carrière, mais un simple lissage et des améliorations homéopathiques.

**Activité** : augmentation de la charge de travail liée au non-remplacement des départs en retraite et des postes laissés vacants; recul des missions scientifiques garanties par le statut au profit des tâches administratives ; mise en place de la Prime de fonctions et de résultats (PFR), véritable prime au "mérite" introduisant des écarts de 1 à 10 entre les montants perçus. La liste est longue, et non exhaustive...

### ► DES POLITIQUES QUI DÉTRUISENT LES MISSIONS DES BIBLIOTHÈQUES

La RGPP (*Révision Générale des Politiques Publiques*), qui a déjà supprimé des milliers de postes dans l'Enseignement Supérieur, et 1 000 sur 25 000 postes à la Culture, va s'accélérer, et cela dans un contexte salarial morose: gel du point d'indice des fonctionnaires en 2011 et 2012, soit une perte de pouvoir d'achat de 4 à 5% par rapport à l'inflation, qui s'ajoute aux 10% déjà perdus entre 2000 et 2010.

L'externalisation, de plus en plus présente, du cœur de nos métiers (acquisitions, organisation du signalement catalographique, politiques de conservation et de numérisation), correspond bien à un détournement de l'argent public et des missions de services publics vers le secteur privé.

Enfin, les projets visant à faire des bibliothèques des espaces "rentables", des lieux "de convivialité", ouverts de plus en plus tard, et non plus des espaces de formation, de recherche, permettant l'accès de tous au savoir et au patrimoine culturel, ne sont pas acceptables.

### ► LA CGT ET LA CAP DES CONSERVATEURS

Bien sûr, il ne saurait être question de tout régler en CAP, bon nombre de combats ne pourront être gagnés que par la mobilisation de l'ensemble des personnels et de leurs organisations syndicales. Mais **la CGT s'engage à défendre inconditionnellement en CAP toute tentative de restreindre encore les droits des conservateurs en termes de carrière, de mobilité ou de charge de travail.** D'autre part, la CGT s'engage à porter la parole des conservateurs, le déblocage des carrières et une politique d'emploi qui corresponde aux enjeux de notre statut et de notre métier.

## VOTER POUR LA CGT, C'EST VOTER POUR EXIGER :

- le remplacement de tous les départs en retraite par la création de postes statutaires
- l'augmentation du nombre de postes et de débouchés dans le grade de conservateur en chef
- la suppression de la PFR, et le relèvement du taux moyen indemnitaire
- l'intégration de la prime au salaire
- le maintien des activités scientifiques conformément au statut
- la défense des carrières des conservateurs et des collections d'État en BMC.

### *Les Candidats CGT :*

#### Conservateurs en chef

1. Mr MEZZASALMA Philippe	Paris	BNF
2. Mme ANDRAL Marie-France	Bordeaux	URFIST Bordeaux 4
3. Mme COULMEAU Sylvie	Paris	BIU Sorbonne Paris 1
4. Mr BOGAERT Sébastien	Paris	BNF

#### Conservateurs

1. Mr JASLIER Emmanuel	Paris	BIU Sorbonne Paris 1
2. Mme ROSENBERGER Maïa	Lyon	SCD Lyon 2
3. Mme CHICHA Céline	Paris	BNF
4. Mme CHARRIER-ARRIGHI Nathalie	Paris	SCDU Paris 6

#### **Rappel des élections précédentes :**

En 2002 la CGT n'avait pas pu déposer de liste et en 2005 la CGT avait déposé des listes incomplètes  
En 2008, la CGT dépose une liste complète dans les 3 classes. Il y a 1391 personnels inscrits sur les listes électorales. Sur les 942 votants (soit 67,72 % de participation) la CGT obtient 106 voix et devient la 3ème organisation syndicale au plan électoral.

**Pour la 1<sup>ère</sup> fois, un élu CGT siège à la CAPN des Conservateurs.**

**NB :** faute de candidats, la CGT n'a pas pu déposer de liste chez les Conservateurs Généraux.

## ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES BIBLIOTHÉCAIRES

- Profession de foi -

### ► OÙ EN SONT LES BIBLIOTHÉCAIRES ?

Coincés entre les BAS et les conservateurs, peu nombreux, aux fonctions multiples et diverses selon les établissements, les bibliothécaires peinent à trouver leur place. Pour certains « super BAS » aux fonctions transversales, pour d'autres « sous-conservateur » avec des responsabilités d'encadrement, la question statutaire est au centre du malaise. La gestion incohérente des emplois en bibliothèques stigmatise les difficultés : par exemple, lorsque les conservateurs manquent, les bibliothécaires assurent leurs rôles et fonctions sans bénéficier de la même reconnaissance financière.

Pour les bibliothécaires, il est urgent d'ouvrir le « chantier » statutaire sur l'ensemble des catégories C, B et A, afin de rénover les grilles en tenant compte des niveaux de recrutement et des nouvelles qualifications et compétences.

### ► UN MÉTIER EN MUTATION ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

Le métier évolue rapidement avec des missions multiples et des tâches de plus en plus complexes et diversifiées. Ainsi, le temps consacré au travail interne devient moins prégnant alors que les obligations de service au public augmentent, demandant une formation continue sans cesse renouvelée aux bases de données, ressources numériques, accueil des publics, etc... Le tout dans un contexte de RGPP (Révision générale des politiques publiques) qui a supprimé 115 000 fonctionnaires entre 2008 et 2011, faisant peser sur les établissements une dégradation du service public et des conditions de travail pour de nombreux agents.

### AU CÔTÉ DES BIBLIOTHÉCAIRES, LA CGT REVENDIQUE :

- amélioration du déroulement de carrière avec l'augmentation des ratios de promotion dans le corps de conservateur
- vraie carrière de A type débouchant sur l'indice terminal majoré 783 (642 actuellement)
- clarification des missions et fonctions au sein des établissements
- revalorisation des salaires et l'abandon de l'individualisation des rémunérations (primes au "mérite" et à la performance)
- renforcement des garanties statutaires et de l'égalité de traitement (mutation, détachement, carrière...)

#### *Liste des candidats CGT :*

- |                               |          |                      |
|-------------------------------|----------|----------------------|
| 1. Melle COTTOUR Chloé        | Paris    | BNF                  |
| 2. Mme CONSTANTIN Bertille    | Paris    | BIU Sorbonne Paris 1 |
| 3. Mme DES BOSCS Catherine    | Paris    | BNF                  |
| 4. Mme ANTON ALVAREZ Isabelle | Bordeaux | SCD Bordeaux 4       |

#### **Rappel des élections précédentes :**

En 2008, sur 450 votants, la CGT a récolté 50 voix

# Assistants de Bibliothèques Bibliothécaires Adjointes Spécialisés

## FUSION DE CORPS - NOUVEL ESPACE INDICIAIRE = NOUVEAU STATUT = REPORT DES ELECTIONS

La réforme actuelle de la catégorie B ne répondra malheureusement pas à cette situation insatisfaisante et laissera les revendications des AB et des BAS sans réponse. **L'amélioration du déroulement de carrière vantée par l'administration reste particulièrement décevante. Le maintien de trois grades ralentira toujours les changements d'échelons et la fluidité de carrière. Les maigres gains indiciaires du début seront vite annulés par un allongement de carrière passant de 28 à 34 ans.** Pour la majorité des AB, l'intégration en pied de corps (classe normale) entraînera une carrière longue sans réels débouchés, vu la faiblesse des ratios de promovables dans les grades supérieurs. Pour les actuels BAS 2<sup>e</sup> classe (923 agents sur 1302 au total), l'intégration dans la classe supérieure du nouveau corps entraînera une carrière longue sans réels débouchés, vu la faiblesse des ratios de promovables dans le grade de classe exceptionnelle.

D'autant que depuis le décret coquille de 2009, rien sur la catégorie des bibliothèques jusqu'au moment où un projet de fusion des corps dans un nouveau corps intitulé « Technicien de Bibliothèques » est soumis à l'avis du CTPMESR de sans aucune concertation préalable. Personnels et organisations syndicales s'y opposent, après deux pseudo réunions, la parution du décret est suspendue et les élections pour ces deux corps reportées.

Seul gain, le nouveau corps s'appellera « Bibliothécaires Assistants Spécialisés. Le nouveau statut paraît le 21 septembre 2011.

### Lettre qui vient d'être adressée au Ministère par l'intersyndicale

Monsieur le Ministre,

L'Intersyndicale des bibliothèques vous a écrit, le 5 juillet dernier (cf. lettre ci-jointe), en demandant à être reçue au sujet de la réforme de la catégorie B.

Le décret de fusion des corps d'assistants des bibliothèques et de bibliothécaires adjoints spécialisés vient de paraître, au JO du 23 septembre 2011 (décret n° 2011-1140 du 21 septembre portant statut particulier du corps des bibliothécaires assistants spécialisés).

Cela rend donc très urgente l'ouverture de véritables négociations sur les conséquences de cette réforme pour les personnels des bibliothèques et, notamment, sur les conditions de passage de C en B et de B en A, ainsi que sur les taux de promotion pour le passage d'un grade à l'autre dans ce nouveau corps.

Les syndicats CFDT (Culture et Sgen), FERC-Sup CGT, SNPRES-FO, SNASUB-FSU, SNPTES-UNSA, vous demandent de recevoir très rapidement nos organisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre attachement au service public et nos respectueuses salutations.

Paris, le 5 juillet 2011

Monsieur le Ministre,

L'intersyndicale des bibliothèques avait appelé à une Assemblée générale à Paris, jeudi 16 juin, afin de rendre compte des entrevues que nous avons eues au ministère les 16 et 27 mai dernier, au sujet de la réforme de la catégorie B dans la filière des bibliothèques, ainsi que des « hypothèses de protocole » que la DGRH nous a présentées lors de la réunion du 27 mai.

A l'unanimité, les participants à cette Assemblée générale ont estimé ces propositions tout à fait insuffisantes, ne répondant pas vraiment aux revendications défendues depuis plusieurs mois par l'intersyndicale des bibliothèques. Les possibilités de promotion en catégorie A et en catégorie B seraient certes améliorées pendant trois ans, mais l'assemblée a estimé que les chiffres proposés restaient totalement insuffisants et n'offraient pas les réelles perspectives de carrière que les personnels attendent depuis très longtemps.

En outre, ces documents de travail ont été présentés aux syndicats comme une « base de discussion » et non comme un réel engagement de votre ministère et du ministère du Budget, ce qui n'est pas fait pour rassurer les personnels !

Les syndicats CFDT (Culture et Sgen), FERC-Sup CGT, SNPRES-FO, SNASUB-FSU, SNPTES-UNSA, demandent donc l'ouverture de véritables négociations sur la réforme de la catégorie B et les conditions de passage de C en B et de B en A. Ils vous demandent pour cela de recevoir très rapidement nos organisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre attachement au service public et nos respectueuses salutations.

# RECLASSEMENT

A indice brut égal ou à défaut immédiatement supérieur.

ANCIEN GRADE			NOUVEAU GRADE					
Catégorie B	Echelon	Indices bruts	Grade	Echelon	Indices bruts	Ancienneté retenue	Gain indiciaire	
B type Assistant de bibliothèque  Classe exceptionnelle	11me		Bibliothécaire Assistant Spécialisé  classe exceptionnelle	11me	660			
	10me			10me	640			
	9me			9me	619	AA	+7	
	8me	612		8me	585	¼ AA + 2 a	+5	
	7me	580		8me	585	AA au-delà 1a	+36	
	6me	549		7me	555	AA + 2a	+6	
	5me 1 a	549		7me	555	AA au-delà 1a	+17	
	5me avt	518		6me	524	AA + 1 a	+6	
	4me 1 a	518		6me	524	2/5 AA	+17	
	4me avt	487		5me	497	4/3 AA aude 1a	+44	
	3me	453		4me	469	2 fois AA	+16	
	2me 1 a	453		3me	450	AA	+25	
	2me avt	425						
1er	425							
Classe supérieure	13me		Classe supérieure	13me	614			
	12me			12me	581	AA + 2a	+2	
	11me			12me	581	AA au-delà 2a	+44	
	10me			11me	551	AA + 2a	+4	
	9me	579		11me	551	4/3 AA aud 1a6	+35	
	8me	547		10me	518	4/3 AA + 1 a	+2	
	7me 2 a	547		10me	518	AA au de 2a	+33	
	7me avt	516		9me	493	AA + 1a	+12	
	6me 1a6	516		9me	493	AA au de 1a6	+30	
	6me avt	485		8me	463	4/3 AA + 1 a	0	
	5me 2 a	485		8me	463	AA au de 1 a	+27	
	5me avt	463		7me	444	2 fois AA + 1 a	+8	
	4me 1a6	463		7me	444	AA au de 1 a	+28	
	4me avt	436		6me	422	3/2 AA+1a6	+6	
	3me 1a	436		6me	422	AA	+23	
	3me avt	416						
	2me 1 a	416						
2me avt	399							
1er	399							
Classe normale	13me	544	Classe normale	13me	576			
	12me	510		12me	548	AA	+4	
	11me	483		11me	516	AA	+6	
	10me	450		10me	486	AA	+3	
	9me	436		9me	457	AA	+7	
	8me	416		8me	436	AA	0	
	7me	398		7me	418	AA	+2	
	6me 6 m	382		7me	418	Sans	+20	
				6me	393	4/3 AA au de 6m +1a	+11	
	6me avt	382		6me	393	2 fois AA		
	5me	366		5me	374	4/3 AA + 1 a	+11	
	4me 1 a	347		5me	374	2 fs AA au de 1	+8	
	4me avt	347		4me	374	3/2 AA + 6m	+27	
	3me 1a	337		4me	359	AA au de 1 a	+12	
	3me avt	337		4me	359	2 AA	+22	
	2me	315		3me	347	4/3 AA	+10	
	1er	306		2me	333	AA	+18	
		1er	325		+19			
CII Bibliothécaire Adjoint Spécialisé  Hors classe	13me		Classe exceptionnelle	11me	660			
	12me			10me	640	AA	+2	
	11me			9me	619	6/5 AA	+24	
	10me			8me	585	6/5 AA	+30	
	9me	638		7me	555	3/2 AA	+40	
	8me	595		6me	524	2 fs AA au d 1a	+34	
	7me	555		5me	497	AA + 1a	+17	
	6me	515		5me	497	2fsAA au d 1a6	+42	
	5me	480		4me	469	4/3 AA	+14	
	4me	480		3me	450	AA	+28	
	3me 1a	480						
	3me avt	455						
	2me 1a6	455						
2me avt	422							
1er	422							
1 <sup>ère</sup> classe	7me		Classe exceptionnelle	11me	660			
	6me	593		10me	640	AA	+26	
	5me	560		9me	619	¾ AA	+25	
	4me	525		8me	585	AA	+30	
	3me 1a6	490		7me	555	AA	+30	
	3me avt	490		6me	524	4/3 AA aud 1a6	+34	
	2me 1 a	465		5me	497	2/3 AA + 1a	+7	
	2me avt	465		5me	497	AA au de 1a	+32	
1er	440	4me	469	2 fs AA	+4			
		3me	450	AA	+10			
2 <sup>e</sup> classe	13me		Classe supérieure	13me	614			
	12me	558		12me	581	AA	+23	
	11me	520		11me	551	AA	+31	
	10me	500		10me	518	AA	+18	
	9me	470		9me	493	AA	+23	
	8me	452		8me	463	AA	+11	
	7me 1a	420		7me	444	3/2 AA aud 1 a	+24	
	7me avt	420		6me	422	AA + 2a	+2	
	6me1 a	390		6me	422	2 fs AA aud 1a	+32	
	6me avt	390		5me	397	AA +2a	+7	
	5me	380		5me	397	4/3 AA	+17	
	4me 6m	362		4me	378	2 fs AA aud 6m	+16	
	4me avt	362		3me	367	AA + 1a	+5	
	3me 6m	350		3me	367	AA au de 6 m	+17	
	3me avt	350		2me	357	AA +1 a 6 m	+7	
	2me	335		2me	357	AA	+22	
	1er	322		1er	350	AA	+28	

## ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES MAGASINNIERS

- Profession de foi -

### ► ÊTRE MAGASINIER AUJOURD'HUI : DES EFFORTS NON PAYÉS EN RETOUR !

Face à l'essor des nouvelles technologies, notre métier et nos fonctions ont fortement évolué depuis une quinzaine d'années. Il a fallu se former à l'outil informatique, au web, aux bases documentaires, aux applications diverses des circuits du document ou de communication, faire preuve de beaucoup de souplesse et de polyvalence et ce, malgré la **diminution des effectifs, l'extension des horaires d'ouverture dans de nombreuses BU, et l'absence de revalorisation des salaires.**

**Etre magasinier c'est donc un vrai métier** (accueillir et orienter les usagers, équiper, réparer, communiquer, ranger les collections mais aussi les préserver et les conserver), **qui doit être reconnu à sa juste valeur** (évolution de carrière, formation, salaire...).

### ► UNE SITUATION DÉGRADÉE ET EN AGGRAVATION

De plus en plus d'établissements font appel à l'externalisation des activités au cœur de notre métier : les documents sont envoyés chez des sous-traitants pour être équipés, des automates de prêt fleurissent à l'entrée des bibliothèques, de plus en plus d'étudiants sont recrutés sur des emplois précaires, en lieu et place de la création des postes statutaires indispensables à la bonne marche des services.

Dans le même temps, l'extension des horaires d'ouverture se répand dans les universités, et le gouvernement **supprime des postes au détriment des conditions de travail et de la santé des agents**, mais aussi des services rendus aux publics.

Les mutations, enfin, sont plus difficiles que par le passé, les carrières sont bloquées par une grille indiciaire injuste, et le pouvoir d'achat s'est effondré face à l'inflation.

### C'EST POURQUOI LA CGT REVENDIQUE :

- défense du métier de magasinier des bibliothèques et de son statut,
- revalorisation des salaires et l'abandon de l'individualisation des rémunérations (primes au "mérite" et à la performance),
- véritable évolution de carrières et des débouchés vers la catégorie B,
- remplacement des collègues partant en retraite,
- recrutement de titulaires à hauteur des besoins,
- de l'externalisation de nos fonctions et de la précarité,
- amélioration des conditions de travail

#### Rappel des élections précédentes :

- En 2006, 1423 suffrages exprimés, la CGT a 259 voix et 2 sièges
- En 2009, 1338 suffrages exprimés, la CGT améliore de 23 voix (286) et garde ses 2 sièges

## Liste des candidats CGT :

### Magasiniers Principaux 1<sup>ère</sup> Classe :

5. Mr DADU Pierre	Paris	BNF
6. Mr VESSEREAU Eric	Paris	BIU Sorbonne Paris 1
7. Mr DUPLESSIS Arnaud	Paris	BNF
8. Mr CHAMBRAUD Patrick	Nanterre	SCD Paris Ouest Nanterre

### Magasiniers Principaux 2<sup>ème</sup> Classe :

1. Mr DENORME Jean-Claude	Lille	SCD Lille 3
2. Mr GOUPILLOT Philippe	Paris	BIU Sorbonne Paris 1
3. Mr MARTIN Patrick	Paris	SCD Paris 4
4. Mme SEVIN Sylvie	Nanterre	SCD Paris Ouest Nanterre

### Magasiniers 1<sup>ère</sup> Classe :

1. Mme DUBOIS Rosa	Nanterre	SCD Paris Ouest Nanterre
2. Mme HYOLLE Vinca	Paris	BNF
3. Mr CRETIN Didier	Paris	Cour de cassation
4. Mme MANGEON Martine	Paris	BNF

### Magasiniers 2<sup>ème</sup> Classe :

1. Mr BALTHAZARD Stéphane	Mulhouse	SCD de Mulhouse
2. Mr DEMAY Aymeric	Paris	BNF
3. Mme SGORLON Dorothée	Nanterre	SCD Paris Ouest Nanterre
4. Mr PETETIN Fabrice	Marne la Vallée	SCD Paris Est Marne la Vallée

**Ne laissez pas à d'autres le choix de se battre pour vous  
Prenez votre avenir en mains**

**OSEZ LA CGT, adhérez !**

SECTEUR BIBLIOTHEQUES

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Adresse professionnelle : .....

Bulletin à retourner à la FERC Sup CGT case 544 263 rue de Paris 93515 MONTREUIL CEDEX

Tél : 01.48.18.82.68 – fax : 01.49.88.07.43 – mel : ferc-sup@ferc.cgt.fr

Ou à la CGT Culture 12 rue de Louvois 75002 PARIS

tél : 01.40.15.51.70/51.71 – fax : 01.40.15.51.77 – mail : cgt-culture@culture.gouv.fr